

DES CAMÉRAS DANS LE GOULET

TOUTES VOILES DEHORS

Texte Saskia Van Puyvelde
Photos Lavinia Wouters

Le port de plaisance de Nieuport est le deuxième en importance d'Europe. Plus de 2300 bateaux y sont amarrés. Si la série de vols de moteurs de hors-bord commis en 2005 a semé l'inquiétude parmi les cercles nautiques, l'installation d'un système de vidéosurveillance a toutefois sensiblement renforcé le sentiment de sécurité dans le port.

NIEUPOORT – Le port de plaisance de Nieuport est un port ouvert. Cela signifie que les bateaux ne passent pas par un point central permettant de savoir quel est leur itinéraire et qui est à bord. "L'obligation de déclaration ne s'applique pas à la navigation de plaisance", déclare Patrick Helmoortel, commissaire et chef de poste de la police de la navigation (SPN). "Heureusement, nous collaborons efficacement avec les cercles nautiques. Ces ASBL orientent les visiteurs vers un emplacement libre et savent donc où se trouvent les différents bateaux."

Les 45 moteurs de hors-bord volés en l'espace de six mois en 2005 ont semé l'inquiétude parmi les cercles nautiques. "S'il ne s'agit là que d'un faible pourcentage par rapport au nombre de bateaux présents dans le port, ces vols ont eu une incidence importante sur le sentiment d'insécurité. Tout le monde s'est fait du souci. Nous avons collaboré avec la police judiciaire fédérale (PIJ) de Furnes et la zone de police Westkust, et avons

mis en œuvre des méthodes particulières de recherche (MPR). Nous avons, par exemple, installé des caméras d'enregistrement et un système de reconnaissance automatique de plaques d'immatriculation (LAPI)¹ sur les principales voies d'accès. En collaboration avec les cercles nautiques, nous nous sommes ensuite penchés sur une sorte de système de surveillance ou d'enregistrement permettant d'enregistrer les bateaux franchissant ce point de passage Schengen²."

24 heures sur 24

Le poste de la SPN de Nieuport ne prévoit pas de permanence et ne compte que neuf membres. Pour surveiller ce qui se passe dans le port, un système de caméra n'est pas un luxe. "Afin de pouvoir faire face à l'important flux d'immigration illégale, des subventions européennes ont

été débloquées pour un certain nombre de projets", poursuit le commissaire. "Grâce à ces subventions, nous avons placé quatre caméras fixes dans le goulet et une caméra mobile sur le toit du cercle nautique. Le port étant exposé aux marées, nous avons été en butte à un certain nombre de problèmes. Dès lors que les caméras étaient placées sur des mâts, des adaptations ont été nécessaires pour contrer le mouvement de l'eau et du vent. Le système est opérationnel depuis le début de l'année dernière."

"Le trafic frontalier dans le goulet est à présent enregistré vingt-quatre heures sur vingt-quatre", poursuit l'inspecteur Dirk Rosseel. Lui et un de ses collègues ont suivi une formation afin de pouvoir utiliser le système. "Deux caméras fixes donnent sur les bateaux entrants et deux autres caméras fixes ont vue sur les bateaux sortants. Il était nécessaire de placer deux paires de caméras car certains bateaux naviguent trop près du bord, si bien qu'on ne peut pas les





Le trafic frontalier dans le goulet du port est maintenant enregistré 24 heures sur 24.

“ Patrick Helmoortel

Dans 95 % des cas, le système de caméra est utilisé pour organiser efficacement les contrôles frontaliers

apercevoir à l'aide de la caméra la plus proche. La caméra mobile permet en outre d'effectuer un zoom, ce qui est pratique pour les observations. Je peux diriger manuellement cette caméra mais aussi lui faire suivre un trajet préenregistré. Toutes les vidéos sont conservées pendant un mois, mais nous pouvons toujours prendre et conserver des photos d'éléments réellement pertinents. Nous pouvons ainsi prendre, à la demande du parquet, une photo de tous les bateaux entrants un jour déterminé. L'objectif n'est pas de reconnaître des personnes mais de savoir ce qui se passe dans le port. Il n'y a donc pas de problème au niveau de la protection de la vie privée. Nous devons d'ailleurs respecter des règles strictes à cet égard.”

Des contrôles frontaliers plus efficaces

Le matériel vidéo enregistré a permis d'analyser les heures d'affluence de la navigation. En 2009, cette analyse a débouché sur la réorientation de la mise en œuvre des équipes de contrôle frontalier. Elle a également révélé que les pêcheurs sportifs sont les principaux navigateurs planifiant leur départ et leur arrivée en dehors des heures d'ouverture du point de passage frontalier (de neuf à dix-sept heures), et ce, en raison non pas d'activités criminelles mais de

la marée, du courant et de la destination. Aucun fait de trafic ni de traite des êtres humains n'a été constaté. Aucune information n'a été reçue de l'étranger concernant l'organisation de ce genre de trafic depuis Nieupoort. Et le commissaire Helmoortel de conclure : “Dans 95 % des cas, le système de caméra est utilisé pour organiser efficacement les contrôles frontaliers. Le nombre de contrôles a augmenté de 10 % par rapport à 2008. Enfin, le nombre de constatations de vols sur des bateaux a diminué de 30 %. La présence d'un système de vidéosurveillance a donc contribué dans une large mesure à l'augmentation sensible du sentiment de sécurité dans le port de plaisance, ainsi qu'à une diminution de ce phénomène de vols.” ■

¹ Pour en savoir davantage à ce sujet, voir l'article “Faire ce que l'on prétend faire” dans l'Info-revue 4/2008, pp. 30-31.

² En Belgique, il y a des points de passage frontaliers au niveau des six aéroports, des six frontières maritimes (dont Nieupoort) et d'une frontière terrestre [Eurostar]. À l'heure actuelle, la zone Schengen s'étale sur 26 pays.

